

Ministère de la
Transition
écologique et de
la Cohésion des
territoires

Article L. 412-1 du code de l'environnement

Arrêté du 8 octobre 2018 modifié fixant les règles générales de détention
d'animaux d'espèces non domestiques.

À renvoyer à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations.

(DD(ETS)PP) du lieu de détention de l'animal.

Vous pouvez aussi faire le choix de remplir en ligne votre dossier, en utilisant le téléservice accessible sur le site Internet :

<https://demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-animaux-non-domestiques>

La détention en captivité d'animaux d'espèces non domestiques est soumise à la présente déclaration lorsque **les deux conditions suivantes** sont satisfaites :

- ne sont détenus que des animaux des espèces ou groupes d'espèces dont la liste figure en annexe 2 de l'arrêté du 8 octobre 2018 modifié fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques (Journal officiel du 13 octobre), dans la limite des effectifs fixés dans la colonne (b) de cette même annexe ;
- la détention des animaux n'a pas de but lucratif ou de négoce, et en particulier la reproduction des animaux n'a pas pour objectif la production habituelle de spécimens destinés à la vente.

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Numéro d'enregistrement	Autres références

Bénéficiez-vous, d'ores et déjà, d'une déclaration de détention d'animaux d'espèces non domestiques?

Si oui, veuillez préciser son numéro, la date et le département de délivrance :	
<u>Détenez-vous déjà le(s) spécimen(s) pour le(s)quel(s) cette déclaration est déposée?</u>	<u>Si oui, vous devez fournir, en pièce jointe, la justification de l'origine légale de ce(s) spécimen(s).</u>

1.1 Coordonnées du demandeur (si vous êtes une personne physique)

Nom de naissance					
Nom d'usage					
Prénom(s)					
Date et lieu de naissance					
Adresse					
N° voie		Extension		Type de voie	
Nom de voie			Lieu dit ou boîte postale		
Code postal		Localité			
N° de téléphone			N° de portable		
Adresse électronique					

1.2 Coordonnées du demandeur (si vous êtes une personne morale)

Dénomination ou raison sociale					
N° SIRET			Forme juridique		
Adresse du siège social					
N° voie		Extension		Type de voie	
Nom de voie			Lieu dit ou boîte postale		
Code postal		Localité			
N° de téléphone			N° de portable		
Adresse électronique					
Signataire de la déclaration					
Nom, Prénom(s)					
Qualité					

2. Adresse du lieu de détention de l'animal (si différente de l'adresse ci-dessus mentionnée)

N° de voie		Extension		Type de voie	
Nom de voie			Lieu-dit ou boîte postale		
Code postal		Localité			

3. Espèces détenues (si vous détenez plus de 10 espèces, remplir un autre formulaire cerfa)

	Nom scientifique (obligatoire)	Nom vernaculaire	Nombre total de spécimens (obligatoire)	Sexes
Espèce n°1 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés
Espèce n°2 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés
Espèce n°3 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés
Espèce n°4 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés
Espèce n°5 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés

Espèce n°6 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés
Espèce n°7 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés
Espèce n°8 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés
Espèce n°9 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés
Espèce n°10 :				 animaux mâles
				 animaux femelles
				 indéterminés

Rappel : La cession gratuite ou onéreuse de spécimens relevant des espèces en annexe A du règlement (CE) n°338/97 nécessite la délivrance préalable d'un certificat intracommunautaire (CIC). Pensez donc à contacter la DREAL de votre région si vous souhaitez entamer cette démarche.

4. Alimentation (obligatoire)

Aliments :	
Abreuvement :	
Apport en vitamines ou supplémentation alimentaire :	

5. Hébergement (obligatoire)

Installations intérieures et/ou extérieures :	
---	--

Conditions de détention :	
Enrichissement du milieu :	

6. Nettoyage et désinfection (obligatoire)	
Méthode et fréquence :	

7. Principales maladies (dont zoonoses) et moyens de prévention (obligatoire)	
Liste des principales maladies :	
Moyens de prévention :	

8. Engagement du demandeur (obligatoire)	
J'atteste de l'exactitude des informations fournies : Oui - Non (rayer la mention inutile)	
Fait à :	Le :
Signature du demandeur	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.